

Présentation

Les dépenses globales en matière de santé s'élèvent à près de 7000 milliards de dollars chaque année, soit environ 10% du produit intérieur brut mondial. Plus de 70% de ces dépenses se concentrent exclusivement en Amérique du Nord et en Europe. C'est sans surprise que les opportunités sont immenses dans l'industrie de la santé et des Life Sciences, pour les entreprises telles que les sociétés pharmaceutiques et fabricants de dispositifs médicaux, organismes de recherches et de développement, sociétés de technologies de l'information, fournisseurs, cliniciens, assureurs et l'ensemble des entrepreneurs.

Ces opportunités sont à la fois locales nationales et internationales. Un hôpital local de 100 lits à Kansas City veut former une Joint Venture pour un centre de chirurgie ambulatoire avec 11 cardiologues de St. Louis. Un hôpital pour enfants à Abu Dhabi veut s'associer avec un centre hospitalier universitaire à Paris. Un fabricant de dispositifs médicaux localisé à Bonn souhaite commercialiser ses produits à Hong Kong. Une société pharmaceutique russe demande l'approbation de la Food and Drug Administration (FDA) des Etats-Unis pour la commercialisation d'un nouvel anti-coagulant. Une société d'e-santé localisée à Barcelone veut licencier son logiciel de gestion de dossiers médicaux à un consultant IT à Kampala. La liste peut être longue mais le nombre de cabinets d'avocats pouvant gérer ce type de cas ne l'est pas.

Le cabinet doit être présent, sur le terrain et tout autour du monde. Il doit disposer d'équipes chevronnées constituées de spécialistes reconnus du secteur de la santé et des Life Sciences, en aidant les entreprises s'adapter aux évolutions politiques, réglementaires et économiques. Le cabinet doit comprendre chaque système de santé des différentes juridictions—du fabricant au distributeur au fournisseur, au patient, au payeur, au législateur—et le cabinet doit être capable de fournir à chacun de ces acteurs une large gamme de services de conseil stratégique en matière opérationnelle, réglementaire et contentieuse.

Avec 79 bureaux dans 52 pays à travers 4 continents, et plus de 100 avocats, consultants et professionnels spécialistes du conseil de sociétés en matière de santé et de Life Sciences. Dentons est fier d'être ce cabinet.

Les domaines d'activité couvrent:

- Aide aux personnes âgées et maisons de retraite

Vos contacts principaux

Europe



Jean-Marc Groperrin
Associé, Paris
D +33 1 42 68 92 03
jeanmarc.groperrin@dentons.com



Pascale Poupelin
Senior Counsel, Paris
D +33 1 42 68 48 27
pascale.poupelin@dentons.com



Francois Vignaud

Avocat Honoraire, Paris

D +33 1 42 68 48 26

francois.vignaud@dentons.com